

L'ANIA PUBLIE SON MANIFESTE « 1000 JOURS POUR MANGER MIEUX »,

**Une action coordonnée sans précédent des entreprises alimentaires,
Une démarche de progrès continu qui sera consolidée à fin octobre 2018.**

Paris, le
24/05/2018

Jean-Philippe GIRARD, président de l'ANIA a présenté ce matin lors d'un point presse le tout nouveau Manifeste des entreprises alimentaires.

S'inscrivant dans la continuité de la consultation citoyenne que l'ANIA avait lancée en 2016 et à la suite des Etats Généraux de l'Alimentation, ce Manifeste des entreprises alimentaires précise leurs engagements en faveur d'une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.

L'objectif est clair : pousser encore plus loin la contribution des entreprises vers plus de qualité, encore plus de sécurité et de durabilité, pour tous les consommateurs.

Le Manifeste est construit autour de 4 attentes fortes de la société :

- L'accélération de l'optimisation de la qualité nutritionnelle des produits et le travail sur les portions
- La contribution active à la mise en place d'une économie plus circulaire
- La garantie de la traçabilité et de la sécurité des aliments et l'amélioration de l'information des consommateurs
- L'engagement aux côtés des filières agricoles françaises visant à construire des modes de cultures et des conditions d'élevage plus durables

Pour chacun de ces axes, le manifeste détaille les objectifs concrets que les entreprises alimentaires s'engagent à respecter collectivement. Ils sont chacun illustrés d'engagements spécifiques d'entreprises ou de secteurs.

Les engagements de l'ANIA et des entreprises alimentaires prévoient également :

- Parce que la fracture nutritionnelle et alimentaire reste une réalité en France, le soutien à une action de prévention « alimentation santé » d'envergure chez les enfants, selon les recommandations de l'OMS
- Pour un marketing plus responsable, l'extension de la Charte alimentaire signée en 2009 avec les pouvoirs publics au digital, à la radio, et aux territoires d'Outre-Mer.

Le Manifeste « 1 000 jours pour manger mieux » est une première étape importante, qui s'inscrit dans une démarche de progrès continu. Il débouchera à fin octobre 2018 sur un plan de progrès étalé sur 1 000 jours, encadré par des objectifs chiffrés et un calendrier détaillé.

«Le monde change, la société doit répondre à de nouveaux défis : nourrir l'humanité tout en préservant la planète, commente Jean-Philippe Girard, Président de l'ANIA. Dans cet environnement, les Français recherchent des modes de consommation différents, toujours plus responsables et toujours meilleurs pour la santé. Depuis de nombreuses années, les entreprises alimentaires s'engagent. Des efforts considérables ont été menés. On n'a jamais aussi bien mangé qu'aujourd'hui ! Mais il faut aller plus loin, encore plus loin. Vers plus de qualité, encore plus de sécurité, plus de durabilité, pour tous les consommateurs. Je suis donc très heureux de présenter aujourd'hui notre Manifeste « 1 000 jours pour manger mieux ». C'est le premier jalon d'une démarche collective sans précédent. Les entreprises souhaitent clairement avancer, la volonté est là ! »

LES ENGAGEMENTS

1^{er} domaine d'engagement : Accélérer l'optimisation de la qualité nutritionnelle des produits et le travail sur les portions

Les attentes des consommateurs sont fortes et les enjeux de santé publique majeurs. Ces engagements s'inscrivent dans la continuité des chartes de progrès nutritionnel, qui n'ont pas suffisamment porté leurs fruits. Ils visent à améliorer la qualité nutritionnelle des produits, à optimiser les recettes, et à travailler sur les quantités consommées. Ils portent ainsi sur :

- **L'amélioration et l'optimisation des recettes** (profil nutritionnel amélioré, listes d'ingrédients plus courtes...), **via des engagements individuels ou collectifs** par secteurs
- **L'accompagnement des entreprises, notamment les TPE, PME.** Un fonds d'orientation dédié à l'optimisation des recettes va à cet effet être mis en place
- **La simplification de l'information nutritionnelle en général.** L'ANIA accompagnera la mise en place du Nutriscore pour les entreprises qui le souhaitent
- **La réduction globale de la taille des portions** des produits en magasins et en restauration collective (suppression des formats king size, développement des formats individuels, par exemple)
- **La mise en place d'actions pédagogiques sur les portions repères**

2^{ème} domaine d'engagement : Contribuer activement à la mise en place d'une économie plus circulaire

La préservation des ressources est un devoir citoyen. Malgré d'importants progrès réalisés ces dernières années, la France doit encore s'améliorer pour répondre aux enjeux environnementaux et aux attentes de la société.

L'ANIA et les entreprises alimentaires s'engagent vers un nouveau modèle permettant de limiter au maximum l'impact de leurs activités. Nos actions s'inscrivent pleinement dans le cadre de la feuille de route de l'Economie Circulaire du gouvernement. Nos engagements portent sur :

- **La réduction, lors de la production, des consommations d'eau et d'énergie, l'augmentation de la part d'énergie d'origine renouvelable, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction au global de l'empreinte carbone** de la chaîne de valeur
- **La réponse aux critères nécessaires pour une certification environnementale** des sites de productions
- **L'optimisation des transports**
- En aval, **la limitation et la valorisation des déchets** industriels et des co-produits, ainsi que **la lutte contre le gaspillage alimentaire**
- **L'éco-conception des emballages** : passant par la réduction de la taille et du poids, la suppression des suremballages inutiles, l'augmentation de la part de matériaux recyclables et recyclés ou biodégradables et issus de filières durables et certifiées
- La participation active et/ou l'organisation à des **campagnes de sensibilisation et de mobilisation au recyclage**

3^{ème} domaine d'engagement : garantir la traçabilité et la sécurité des aliments et améliorer l'information du consommateur

Ce sont des axes majeurs si l'on veut assurer une sécurité optimale des produits mis sur le marché, première priorité des entreprises alimentaires, et si l'on veut répondre au besoin croissant d'information des consommateurs qui veulent être acteurs de leurs choix en matière d'alimentation.

Communiqué de presse

Nos engagements portent sur l'amélioration de la traçabilité, l'efficacité des retraits/rappels, le renforcement de la sécurité sanitaire des produits et l'information du consommateur :

- **La promotion du code barre GS1-128 auprès des entreprises**, via des actions d'information et de communication. Cet outil, qui existe depuis des années, permet d'assurer la traçabilité logistique des produits
- **La mise à disposition des pouvoirs publics des résultats d'autocontrôles des entreprises dans le cadre des plans de maîtrise sanitaire**
- **La révision du guide de gestion des alertes**, afin d'améliorer la rapidité de transmission des informations
- **La mise en place d'actions de sensibilisation auprès des pharmacies, de la restauration, des crèches, des hôpitaux**, etc., circuits de distribution à part entière
- **Des formations, auprès des salariés de l'agroalimentaire**, pour améliorer les comportements, en particulier en situation de gestion des retraits/rappels
- **Une sensibilisation, auprès des consommateurs, à des comportements plus sûrs (hygiène, cuisson, chaîne du froid), à une bonne compréhension des situations de « crise », à l'adoption des comportements les plus appropriés en situation de rappel** de produits
- **L'élaboration d'un cloud d'informations sur les produits, accessible à tous**. Une création en partenariat avec le Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé et GS1.

4ème domaine d'engagement : l'impact des cultures et les conditions d'élevage

Les consommateurs recherchent des produits de qualité, éthiques. Ils veulent connaître l'origine des matières premières, les modes de production et les procédés de fabrication. Pour répondre à ces attentes, la filière alimentaire prend l'engagement de créer et développer, en coopération avec le monde agricole, des filières spécifiques garantissant une alimentation durable, cela suppose :

- **L'établissement de cahiers des charges filière par filière pour soutenir le développement de bonnes pratiques agro-environnementales**
- **Le renforcement de la communication des engagements auprès des consommateurs**
- **Le renforcement de la promotion de labels**

Au-delà de ces 4 piliers fondamentaux, l'ANIA et les entreprises alimentaires prônent une véritable politique de prévention chez les enfants

Si l'état de la santé de la population française s'est globalement amélioré, la fracture nutritionnelle et alimentaire reste une réalité en France. **Convaincu de l'urgence et de l'importance du sujet, le secteur alimentaire veut soutenir une action de prévention « alimentation santé » d'envergure chez les enfants comme le recommande l'OMS**. Une action qui s'inscrirait dans le prolongement des 25 nouvelles mesures de prévention pour rester en forme tout au long de sa vie, présentées par le Premier ministre et la Ministre de la Santé.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 19 fédérations nationales sectorielles et 20 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 213 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Contacts presse

Association Nationale des Industries Alimentaires, 9 boulevard Malesherbes, 75008 Paris

VFC RP – Valérie Langlois / vlanglois@vfcrp.fr / 01 47 57 67 77

ANIA – Sarah Fornier / sfornier@ania.net / 06 80 38 47 84